

Un engagement environnemental qui prend racine

Sept adhérents de BTP Rhône ont participé à une opération de reboisement au Grand Parc de Miribel Jonage, la deuxième du genre. Une action qui marque leur engagement en faveur du développement durable.

Après Simandres en mars, Meyzieu en novembre !

Les sept adhérents de BTP Rhône parties prenantes comme leur fédération d'une action de mécénat environnemental viennent en effet de participer à une deuxième opération de reboisement baptisée « Bâtir et planter ».

Ainsi, le 18 novembre dernier, les dirigeants et quelques salariés des entreprises CNE, Folghera Belay, Maiti-Elce, Pascal, Rhône Environnement, Rhonibat, Thabuis ont planté une centaine d'arbres destinés, selon l'ONF, à « renaturer » la vallée alluviale du Rhône au niveau du parc de Miribel Jonage.

Pour l'occasion, ces entrepreneurs adhérents de BTP Rhône étaient accompagnés de confrères de la fédération Rhône-Alpes des SCOP du BTP (Batiscop, CNE, Menui 2B et Menuisiers du Rhône) qui, comme eux, sont engagés dans une démarche d'action et de formation « Bonnes pratiques du développement durable dans le BTP » conçue et animée par le cabinet Acta Qualité.

« En participant à cette opération de reboisement aux côtés du Grand Parc Miribel Jonage et de l'ONF, nous voulons marquer de façon publique et symbolique notre engagement en faveur du développement durable », expliquait à cette occasion



sion Philippe Galéra, directeur général de Rhonibat (faux plafond-plancher technique-plâtrerie-peinture-revêtement de sols-cloisons-stores ; Brignais).

Et le pilote de la première session de cette démarche avec Acta Qualité d'ajouter : « Cette opération s'inscrit aussi dans le cadre de la Responsabilité Sociale de nos Entreprises (RSE) et de notre démarche guidée par la norme ISO 26000 » (Cf. notre édition du 17 novembre 2011).

Un acte citoyen

Prononçant quelques mots de bienvenue devant les 80 participants à cette opération « Bâtir et planter », Christian Bardin, vice-président du Grand Parc Miribel Jonage, a remercié les entrepreneurs qui se sont ainsi « un peu appropriés le Parc et sa démarche environnementale ».

Même écho de la part d'Emmanuel Guerraz, le correspondant ONF du Parc qui a conclu en donnant deux rendez-vous aux entrepreneurs : le premier, l'année prochaine pour l'entretien de la parcelle et le second, dans vingt ans pour voir comment leurs arbres ont évolué. Manuel Santos,

Pascal Sandri (entreprise Pascal) : « Cette démarche nous tire vers le haut »

Dirigeant de l'entreprise Pascal (toiture-zinguerie-charpente ; Chaponost), l'une des pionnières de la formation « Bonnes pratiques du développement durable dans le BTP », Pascal Sandri voit d'un très bon œil cette opération « Bâtir et planter ».

« Même si elle n'a qu'une portée symbolique, cette action de mécénat à laquelle nous participons avec quelques uns de nos salariés a le mérite de nous inscrire dans une dynamique positive », commente cet entrepreneur, adhérent de BTP Rhône.

Plus généralement, Pascal Sandri considère que la démarche qu'il a engagée dans le sens de la Responsabilité Sociale des Entreprises et de l'ISO 26000 est très bénéfique.

« Elle nous tire vers le haut », indique-t-il, ajoutant : « Elle joue un rôle moteur au sein de nos équipes. En effet, nos salariés prennent ainsi conscience qu'il faut faire évoluer nos façons d'agir... mais aussi que leur entreprise va de l'avant ! ».

Autres avantages de cette démarche, selon lui : « Elle donne à l'extérieur une image positive de l'entreprise... Et à terme, elle pourra constituer un élément différenciant qui nous sera favorable au niveau des appels d'offre ».



Pascal Sandri (entreprise Pascal) : « Même si elle n'a qu'une portée symbolique, cette action de mécénat (...) a le mérite de nous inscrire dans une dynamique positive »

FORMATION CONTINUE DESSALARIÉS DES ENTREPRISES DU BTP DE FORMATION

Décembre 2011

Pour toute information complémentaire sur ces stages, contacter Bertrand Gallois au 04.72.44.15.25.

Maitrise de l'offre globale FEE BAT, module 3 : Comaître, maîtriser, et mettre en œuvre les groupes de technologies d'amélioration énergétique des bâtiments

- Module 3.7 : Eau chaude sanitaire : **Les 8 et 9/12**

- Module 3.8 : Eclairages et autres équipements électriques : **Le 12/12**

- Module 3.9 : Climatatisation et rafraichissement : **Les 5 et 6/12.**

PRO de la performance énergétique® et « Reconnu Grenelle Environnement »

Désormais, les PROS de la performance énergétique® peuvent tous s'afficher « Reconnu Grenelle Environnement ». Ils seront ainsi encore plus facilement identifiés par leurs clients... et vont profiter de la campagne de communication qui fera la promotion de cette nouvelle mention !

Acquisé d'office par les adhérents de BTP Rhône « PROS de la performance énergétique® », cette mention « Grenelle » atteste du respect d'une série de normes lors de la réalisation de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique des logements.

Attribuée pour une période de deux ans reconductible, la mention « Reconnu Grenelle Environnement » concerne les prestataires de travaux soit d'efficacité énergétique, soit d'installation d'équipements de production d'énergie renouvelable.

Initiée par l'Ademe et lancée officiellement par Benoist Apparu, Secrétaire d'Etat au logement lors du dernier salon Batimat, cette nouvelle mention s'obtient après qualification par l'un des trois organismes : Qualibat, Qualifelec ou Qualifeur.

BTP Rhône ne peut que se réjouir de la signature par l'Etat de la charte d'engagement qui établit la mention « Reconnu Grenelle Environnement ». Pour la fédération, ce paragraphe vaut en effet reconnaissance officielle par l'Etat de la marque « PROS de la performance énergétique® » !

